

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE
COMMUNE DE JOUQUES

ARRETE N° 196 - 2012

PORTANT INSTAURATION DE PANNEAUX STOP

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE JOUQUES,

VU Les articles L.2212-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU Les articles 131-13 et R.610-5 du Code Pénal ;

VU le Code de la Route ;

CONSIDERANT que l'aménagement du Quartier Saint-Honorat impose de redéfinir les priorités de circulation ;

CONSIDERANT qu'il est de l'intérêt général d'assurer la sécurité des usagers des voies publiques ouvertes à la circulation ;

A R R E T E

ARTICLE 1 Des panneaux « STOP » sont instaurés :

- Petit Chemin du Couloubleau
- Chemin de la Ferrage de Combi
- Chemin Rural 47

à leur débouché sur la Route Départementale 11, en agglomération.

ARTICLE 2 La matérialisation verticale et horizontale sera conforme à l'instruction interministérielle relative à la signalisation routière. A cet effet des panneaux, de type AB4 « STOP », seront mis en place par les Services Techniques de la Ville.

ARTICLE 3 Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

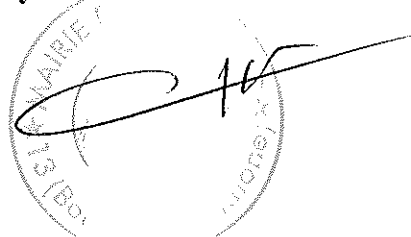
ARTICLE 4 Conformément aux dispositions des articles R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de Marseille peut être saisi par voie de recours formé contre le présent arrêté, et ce, dans les deux mois à partir de sa publication.

ARTICLE 5 Le Directeur Général des Services de la Mairie, le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Peyrolles-en-Provence, la Police Municipale et les Services Techniques municipaux, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- affiché dans les lieux habituels

Fait à Jouques, le 13 septembre 2012

Le Maire,
Guy ALBERT



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE' at the top and '13 / BOU' at the bottom, indicating it is from the Municipality of Jouques in the Bouches-du-Rhône department.